

Formation spécifique pour application des procédures expérimentales sur animaux vivants – Spécialité Rongeurs(niveau 2)

Mise en avant

Maîtriser la théorie et la pratique de l'expérimentation sur animaux vivants conformément à la législation en vigueur (Directive Européenne 2010/63UE et décret du 1er février 2013 en la matière).



**IUT CLERMONT
AUVERGNE**

Aurillac - Clermont-Ferrand - Le Puy-en-Velay
Montluçon - Moulins - Vichy

Admission

Pré-requis

Public ciblé

Formation accessible aux personnels étudiants, techniciens, désirant pratiquer l'expérimentation animale sur rongeurs, titulaires d'au moins un baccalauréat scientifique, STL ou ou autres formations équivalentes de biologie ou physiologie animale.

Candidature

Modalités de candidature spécifiques

Nombre de places : 24 maximum

Coût de la formation

1 300 €

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

- Formation réglementaire agréée par le ministère de l'agriculture (exigée pour l'acquisition de la compétence expérimentation animale niv 2).
- Formation délivrée par des enseignants-chercheurs universitaires ou INRA et des docteurs vétérinaires, membres de comité d'éthique pour l'expérimentation animale et/ ou responsables du bien-être animal de laboratoires de recherche (INSERM/université)

L'essentiel

Durée de la formation

45 heures

Langues d'enseignement

- Français

Modalités

- Présentiel

Lieu(x) de la formation

- Aubière

- Document fournis (diaporama ppt et autres docs)
- TP sur rats et souris (provenant du animalerie agréé) assurés par petits groupes (<12).

Contacts

**IUT Clermont
Auvergne**

Renseignements

**Responsable(s) de
formation**

Philippe LUCCARINI
Tel. +33473177089
Philippe.LUCCARINI@uca.
fr

Modalités d'évaluation

Examen écrit : 1h

Et après ?

Compétences visées

Activités visées / compétences attestées

- Savoir manipuler les rats ou souris

Inscriptions

Coût de la formation

1 300€